



Procès-Verbal du Comité Directeur (élargi aux présidents de comités) Samedi 19 octobre 2019 à Bron

Elus présents : RIPERT Alain, AURAMBOUT Stéphanie, BOUSSUGE Martine, CHAPELON Martine, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, MOREL Carine, PARET Jean-Paul, SCHUTTERS Thierry, SEIGNEUR Anne, UROZ Frédéric

Présidents de comités présents : DAVIET Jean-Michel représentant Valérie Corduri-Daviet (hospitalisée), SINGLA Patrick, PEAN Patrick, DEFOUR Jean-Pierre, PERRIN Patrice, Christian EYMARD, BARATA Paula

Excusés : CORDURI DAVIET Valérie, LEVARLET Christian, MARTOIA Pierre, STOFFER Françoise, CHAPUIS Patrick, MORENO Jean-Luc, PERCHET Jean-Louis, RAYMOND Pamela

Absents : LAGARDE Bernard, VOSSEY Claude,

Conseiller Technique et Sportif présent : CADEI Franck

Assiste : DEFOORT Emmanuelle (DGS)

Retour sur le séminaire des 11 / 12 octobre

Etaient présents au CA fédéral à la Maison du handball les présidents des ligues, Martine Boussuge membre CA Fédéral, Alain Ripert, Président ligue AURA, Patrick Singla, président Comité Rhône représentant des présidents de comités.

- En introduction, le président Joël Delplanque précise que nous sommes dans une configuration inhabituelle mais que le pouvoir décisionnel appartenait au CA et en aucun cas à une autre structure
- ANS (ex-CNDS) : la diminution des subventions vers les territoires est confirmée et ces subventions sont orientées beaucoup plus à destination des clubs. Le système laisse apparaître plus de demandes de clubs et aucune demande n'a été rejetée. Les traitements se font progressivement et les courriers pour les intervenants concernés devraient arriver progressivement.

Les perspectives sont les suivantes :

- Une formation des référents est prévue
- difficulté d'effectuer le suivi des subventions données (entre compétences et activités demandées)
- les informations à remplir par les clubs ne correspondent pas à ce qui a été demandé aux clubs

- le vade-mecum doit être construit en collaboration avec les territoires et il est demandé que les référents territoires soient associés aux différents dossiers

Il est possible que l'an prochain la fédération pilote le fond emploi confié à ce jour à l'ANS

- CMCD : une « pause » au niveau des vœux a été mise en place ; le territoire va communiquer auprès de la FFHB sur sa vision.
- La ligue et les comités se sont positionnés pour travailler sur le sujet et le territoire est représenté. A ce jour un groupe de travail a été mis en place ; il serait souhaitable que l'ETR et la COC soient représentés ; Boris s'est proposé pour représenter la CTA (proposition à intégrer à sa fiche de poste). A ce jour participent : Patrick Singla, responsable de la CMCD AURA, Philippe Soupirot, un salarié du 43, un salarié du 03, un représentant du 42 et un du 01.
- Pacte de développement : une réorientation est possible ; le Service aux Clubs ne devrait pas être une spécificité car tous les services commissions participent aux services des clubs. Jean-Pierre Defour indique qu'il faudrait parler d'aide aux clubs, tout simplement.
- L'enveloppe nationale est garantie mais pas l'enveloppe régionale ; en AURA elle est amputée de 11 280 € pour cette saison. Les critères indiqués pour justifier cette baisse n'ont pas été rendus
- Equipes de France : les équipes masculines et féminines sont très sollicitées tant au niveau des clubs que par les compétitions nationales et internationales, soit environ 90 matches par an. Des questions sont posées quant à la santé des joueurs. Le renouvellement des équipes de France est d'actualité ce qui pourrait engendrer une instabilité des résultats. Si l'image et les résultats des équipes de France sont les leviers forts de notre développement, nous devons intégrer à ce jour toutes les nouvelles offres de pratique : pratiques moins contraignantes et correspondant aux besoins des familles actuelles et de la société en générale. Nous ne pouvons plus parler de pratique HB mais des pratiques
- Suivi médical : la loi de finances de la SS prévoit la suppression du certificat médical ; concernant la pratique du sport pour les MINEURS une attestation des parents pourrait suffire, décision en contradiction avec les préconisations de la société française de cardiologie qui préconise un ECG à partir de 12 ans puis tous les 3 ans. La présidente de la commission nationale médicale et le médecin fédéral doivent être reçus au ministère prochainement.
- Finances FFHB : Claude Scarsi ; trésorier a fait une présentation du budget 2019 (équilibré). Un projet de pilotage de la MDH a été présenté par Michel Jacquet, avec comme priorités, créer de l'activité HB et commercialiser la MDH. Les bilans précis n'ont pu être présentés (ils sont en cours) et la commercialisation de la maison du handball est en place.

La FFHB a dû payer les licences Microsoft concernant l'utilisation d'office 365 entre autres (gratuit jusqu'à maintenant). Il est demandé aux ligues d'être contributrices à hauteur d'environ 5000 € / ligue et 350 € / comité et 7 à 8000 € pour le logiciel Orion / Agate

- Arbitrage : tous les présents, à l'unanimité, ont demandé un arrêt des augmentations concernant l'arbitrage, afin de revenir à des contributions plus raisonnables et l'instauration d'un système de contrôle sur les indemnités

- La réunion avec les présidents des comités et des ligues a permis de mettre en évidence les sujets suivants :
 - besoin d'évolutions des compétences des salariés
 - Les besoins en futurs salariés demandent des compétences transversales et non plus spécifiquement techniques. Ces nouveaux métiers doivent être envisagés prioritairement dans une formation par **l'apprentissage**.
 - Il est aussi envisagé de créer des Groupements d'employeurs qui, pourraient permettre aux clubs d'envisager des emplois partagés et mieux répartir les compétences sur le territoire (GIE territoriaux, ...)
 - Vœu déposé par les présidents des comités : le conseil de territoire doit être décisionnaire sur les sujets sur lesquels ils doivent être moteurs

Le président rappelle le problème de santé de Jacky Bettenfeld qui a retiré sa candidature. Il a confirmé sa non-candidature et a insisté sur le fait que nous étions une fédération de clubs et que nous nous orienterions certainement vers des modifications réglementaires

Réunion BD et présidents de comité

Participants : Alain Ripert, Martine Boussuge, Eric Courtois, Pascal Jacquet, Jean-Paul Paret, Jean-Michel Daviet, Patrick Singla, Patrick Péan, Jean-Pierre Defour, Patrice Perrin, Christian Eymard, Paula Barata, Franck Cadéi

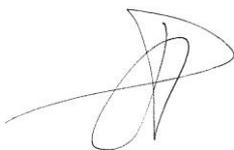
Prévu :

Rappel sur le pacte de développement ; la démarche générale, et les enjeux, la stratégie de déploiement en AURA et ses impacts, RH et économiques (Alain Ripert)

- Identification des besoins ; généraux et notamment dans le domaine du service au club
- Présentation des projets spécifiques comités
- Définir la stratégie de déploiement et notamment la définition de nos rôles respectifs
- L'accompagnement de l'ANS dans les projets des clubs et des comités
- Analyse de la proposition de convention

Voir le projet Territorial en Annexes.

Pascal JACQUET, Vice-Président



Alain RIPERT, Le Président



Réunion des présidents de commissions et responsables de service

Participants : Stéphanie Aurambout, Anne Seigneur, Eliane Harent, Emmanuelle Defoort, Hervé Kerneis, Thierry Schutters, Frédéric Uroz, Martine Chapelon, Carine Morel, Bernard Gallet

Etudes des fiches de missions des salariés.

La méthode est la suivante : entretien professionnel piloté par Emmanuelle, en relation avec le Secrétaire Général de chaque établissement ; en amont de ces réunions, les présidents commissions / services font faire remonter les ajustements. Les fiches de missions ont été faites et soumises au Bureau Directeur.

Cette réunion a pour but de finaliser et ajuster ces fiches, notamment sur les salariés affectés sur plusieurs commissions

- PPF : à savoir que rien n'avait été fait quant aux échanges avec les salariés jusqu'à présent. Ces temps de travail ont bien été acceptés par tous. Il reste à trouver une cohérence entre le secteur féminin et le secteur masculin (volume de travail, harmonisation)
- Services aux clubs : le travail n'a pas été simple pour plusieurs raisons (cohésion et coordination des élus, manque d'implication de certains salariés sur d'autres commissions). Le temps de travail des salariés est difficile à voir. Des priorités doivent être définies : combien de clubs est-il possible d'aider, la priorité donnée, ... Le CA n'a pas défini les priorités à mettre en place.
- Evènementiel, communication, ... : difficulté à mettre en place ces fiches, ainsi que l'impact des stages vacances
- Arbitrage : des difficultés sont persistantes, notamment en terme de secrétariat ; il manque concrètement au moins une personne
- Il apparaît les besoins suivants :
 - gestion administrative des stages de vacances
 - remplacement d'Isabelle Dadat, Rachel Varignier : discipline, litiges et réclamations, licences, mutations, accueil téléphonique

Avec l'arrivée du logiciel ORION, un certain nombre de changements vont avoir lieu.

Il est important de créer de l'activité et commercialiser les locaux de Bron et Montbonnot afin d'avoir une manne financière plus importante.

Toutes les fiches de postes n'ont pu être balayées, mais chaque responsable de commission / service doit faire un retour pour mercredi 23 octobre 2019.

Télétravail

Le principe est retenu selon certaines règles à mettre en place :

- respect de la réglementation en cours (ne pas confondre télétravail et travail à domicile, zone de travail du salarié, sécurité du salarié, ...)
- Etude pour une mise en place, à titre expérimental, pour les salariés qui l'utilisent déjà à ce jour
- un jour par semaine
- définition des plages de travail, du type de travail effectué,

Fin de la réunion à 17h00

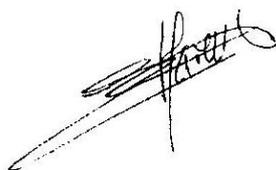
Présentation des synthèses des travaux de chaque

N'a pu se faire faute de temps

Points divers

N'ont pu être évoqués faute de temps

Eliane HARENT
La secrétaire Générale Adjointe



Alain RIPERT
Le Président



Projet territorial

Pacte de développement

Réunion du 19 octobre 2019

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL



Synthèse pilotage

- Constats : Une volonté forte de partage de projets et de travail en commun
- Des enjeux forts et importants liés principalement au développement.
- Le rôle des comités sur le terrain, dans le cadre de l'accompagnement des clubs est ressenti par tous comme un éléments majeur et moteur du projet AURA.
- L'action des comités et leur organisation est clairement tournée vers cet accompagnement.
- Pour le point de vue administratif : La réunion permet de clarifier le fonctionnement vis -à- vis des demandes fédérales (pacte, financement, évaluation).
- Le souhait du groupe est que le projet soit plus global et moins enfermé dans une logique administrative rigide.
- Le groupe s'est accordé sur un axe de travail prioritaire qui doit engager l'ensemble des comités dans une démarche de projet commune.
- Les actions et les déploiements restent axés sur les besoins et les particularités locales.
- Le groupe de pilotage territorial est constitué des présidents et représentants des comités, du Bd de ligue, des commissions selon les nécessités.
- Il se rencontre de manière régulière : Trimestrielle, afin de réaliser un retour sur les actions et voir les régulations à apporter.

Projet territorial Pacte de développement

Mode de pilotage

- Le but (à terme) est sans doute de trouver un pilotage qui intègre le plus possible les clubs
- Groupe de pilotage constitué des présidents de comité et des élus pacte de développement
- Proposition : Couplage du Groupe de Pilotage avec le travail de répartition de l'ANS pour avoir une approche globale du soutien financier et matériel des clubs et des territoires

Priorités

1 grand enjeu :

Structuration du club

Aide à la structuration des clubs

Clubs en souffrance / Action vers les bénévoles des clubs

Rapprochements locaux secteurs, sectorisation

Animation locale et implication des présidents et dirigeants de clubs

Déploiements d'offres de nouvelles pratiques

(Non compétitives)

Renforcement du management de ressources et de l'emploi de manière globale

Besoins

1 – Associatif clubs /
Compétences clubs /

Transferts de compétences

Pérennisation des clubs

Rapprochements sur des territoires

Solidarité / Soutien

Actions

Principes

Formes locales, aller au contact

Proximité

Accompagnement

Accompagner les ressources des Structures

Déployer des ressources, former et utiliser les ressources locales

Pilotage et suite

Déploiement

Animation locale
dans le cadre
d'une
sectorisation

Capacité à
donner du sens
et amener des
compétences
locales

Moyens

Emploi
Emploi partagé
Emplois mutualisés
Emploi clubs

Actions

**En commande pour la prochaine
séquence du groupe de pilotage**

Les comités listent les actions
déjà engagées qui entrent dans
le cadre du travail proposé

Ils écrivent de manière
synthétique, leur situation et
leur projet local

Ils établissent une liste de leurs
projections à court et moyen
terme

- Des objectifs poursuivis
- Des actions à venir
- Des moyens nécessaires
- De leurs investissements sur
ces moyens
- De leurs besoins

Evaluation

Mode de fonctionnement

Il faut définir un arbitrage
sur les projets et sur les
priorités – Avec une
méthode pour faire les
orientations par rapport
aux intérêts communs

Il faut partager des
barèmes et une façon de
financer globale dans le
cadre du projet territorial

Ainsi que des outils pour
justifier les résultats auprès
de la FFHB (réaliser nos
propres critères de réussite
sans attendre les fédéraux
– qui ne viennent pas)

Mise en œuvre du financement

Pacte développement global 2019

218 180 €

Coût des Mises à Dispo :

130 000 €

(Intégrer les recettes réalisées
pour pondérer le calcul)

Principe retenu :

Etude des projets, des actions
et du projet global avec un
chiffrage

Evaluer les capacités de
financement globales :
D'autres budgets peuvent
intervenir sur les actions
(Ceux des comités en propre –
ce qu'ils font déjà - celui du
service au club)

Conventionnement entre
toutes les parties

Suite

Prochaine réunion le 23 Novembre 2019

Mise en forme à partir des
rendus de chaque
participant pilote.

Préparation de la
convention.